



## **Achat de matériel informatique pour la Mairie de LA FERTÉ-MACÉ - 61600**

**(PC, écrans et imprimantes)**

LOT n°1 : Achat de 19 PCS fixes (unités centrales) comprenant l'installation de 19 licences Microsoft Office Home and Business 2021 et 10 écrans informatiques

LOT n°2 : Achat de 2 imprimantes

### **Marché à procédure adaptée N° 202312305**

(Articles L.2120 et suivant et R.2121-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique)

### **REGLEMENT DE CONSULTATION**

**(R.C)**

Date et heure limite de réception des plis :  
**Mardi 13 juin 2023 à 12h00**

**L'acheteur :**

**Ville de La Ferté Macé**  
Place de la république  
61600 LA FERTÉ MACÉ

## **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION**

Le présent règlement fixe les conditions pour l'achat de matériel informatique pour les besoins des agents de la commune de LA FERTE MACE.

## **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **2 - 01 : Etendue et mode de la consultation**

La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2120 et suivant et R.2121-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

Le marché de fourniture sera passé à prix global et forfaitaire.

### **2 - 02 : Décomposition en lots**

Le marché sera dévolu en deux lots :

LOT n°1 : Achat de 19 PCS fixes (unités centrales) comprenant l'installation de 19 licences Microsoft Office Home and Business 2021 et 10 écrans informatiques

LOT n°2 : Achat de 2 imprimantes

### **2 - 03 : Variantes**

Les variantes sont autorisées mais le prestataire devra obligatoirement répondre sur le dossier de base.

### **2 - 04 : Modalités d'exécution**

Le délai de livraison devra être indiqué dans la réponse du candidat. Il est précisé que l'acheteur souhaiterait disposer du matériel pour le 13 juillet 2023.

### **2 - 05 : Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 3 : RETRAIT DES DOSSIERS**

Le dossier de consultation pourra être retiré sur les sites :

<https://demat.centraledesmarches.com>

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr) (site de la ville de LA FERTE MACE)

Les offres dématérialisées des candidats devront être déposées sur :

<https://demat.centraledesmarches.com>

## **ARTICLE 4 : PRÉSENTATION DES OFFRES**

Les candidats désirant prendre part à la présente consultation auront à produire un dossier comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux, à savoir :

### **A - Pièces administratives**

- DC 1 complété et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants),
- DC 2 complété et signé (Déclaration du candidat)  
Formulaires disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr>, thème : "Formulaire 'Marchés publics') ,
- Références de l'entreprise,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité.

## B - Offre

Un projet de marché comprenant les documents suivants datés et signés :

- 1°- L'acte d'engagement complété et signé
- 3°- La fiche technique du matériel proposé, présentant les conditions de garantie et de maintenance.
- 4° - Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

## **ARTICLE 5 : JUGEMENT DES OFFRES**

La sélection des candidats sera effectuée, par lot, dans les conditions suivantes :

- La réputation de l'entreprise en matière de qualité des produits et services et ses références.
- Spécificités techniques
- Coût des produits
- Spécificités techniques
- Installation du matériel (pack office sur les PCS et imprimantes).
- Délai de livraison
- Garanties et service après-vente
- Capacité de l'entreprise à répondre aux besoins de la Mairie.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- 1°) - Valeur technique (60%)
- 2°) - Le prix (40%)

## **ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

La date limite de réception des offres sera fixée par l'avis d'appel public à concurrence et indiqué dans l'article 9 du présent règlement.

Les offres qui ne parviendraient pas dans le délai imparti ne seront pas admises.

Les candidats devront produire un dossier complet.

Les offres devront être transmises **UNIQUEMENT** par voie électronique sur le site <https://demat.centraledesmarches.com>

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

L'ouverture des plis sera effectuée par le Pouvoir adjudicateur en séance non publique ; les candidats n'y seront pas admis.

Dès qu'elle l'aura attribué, l'Autorité habilitée à passer le marché - en l'occurrence Monsieur le Maire de la Ville de LA FERTE MACE - avisera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres.

## **ARTICLE 7 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE**

Le marché sera constitué par les documents ci-dessous énumérés, par ordre décroissant d'importance.

a) - Pièces particulières :

- L'acte d'engagement complété et signé (ATTRI1)
- La fiche technique du matériel proposé, présentant les conditions de garantie et de maintenance.
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

b) - Pièces générales :

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix :

- Cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de fournitures,
- Cahier des clauses administratives générales - Techniques de l'Information et de la Communication (C.C.A.G. - TIC), issu de l'arrêté du 16 septembre 2009 publié au Journal Officiel du 16 novembre 2009.

**Ces documents généraux non joints sont réputés connus du titulaire du marché.**

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

## **ARTICLE 8 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, huit jours avant la date limite de remise des plis, une demande :

Via la messagerie sécurisée  
<https://demat.centraledesmarches.com>

ou auprès de:  
M. Anthony LEROUX  
☎ 06 75 65 32 67  
e-mail : [services.techniques@lafertemace.fr](mailto:services.techniques@lafertemace.fr)  
copie à : [a.leroux@lafertemace.fr](mailto:a.leroux@lafertemace.fr)

## **ARTICLE 9 : Date limite de réception des offres**

**Mardi 13 juin 2023 à 12H00**